



viensvoirmontaf

Versez votre taxe d'apprentissage à ViensVoiMontaf !

C'est le seul impôt dont vous choisissez l'affectation. Utilisez-le pour offrir des stages de 3^e de rêve aux collégiens de l'éducation prioritaire.

ViensVoiMontaf en un clin d'œil :

ViensVoiMontaf, est le premier « réseau des jeunes sans réseau ».

Nous favorisons des rencontres entre des collégiens de 3^{ème} "sans réseau" et des professionnels bienveillants prêts à les accueillir 5 jours en stage.

VVMT lutte contre les discriminations :

L'égalité des chances est une vue de l'esprit ! L'impact de l'origine sociale sur la performance des élèves est plus forte en France que dans n'importe quel autre pays de l'OCDE. Entre 2003 et 2012, le poids de l'origine sociale sur la performance des élèves a augmenté de 33% (source : Pisa 2012)

75%

des élèves scolarisés dans les classes de 3^{ème} REP et REP+ ont des parents inactifs ou ouvriers (Source : Education Nationale)

59%

des enfants d'ouvriers demandent à passer en 2^{nde} (à la fin de la 3^{ème}) contre 91% des enfants de cadres

4%

seulement des enfants d'ouvriers obtiennent un diplôme bac+5 contre 40% des enfants de cadres

C'est pour lutter contre ces inégalités sociales qu'a été créée l'association ViensVoiMontaf.

Les moyens d'action de ViensVoiMontaf :

- Des ateliers de coaching dans nos collèges partenaires, avant le stage.
- Une plateforme de mise en relation entre élèves et professionnels pour que chaque élève trouve le stage de ses rêves : www.viensvoirmontaf.fr
- Une application mobile de coaching des collégiens pour qu'ils tirent le meilleur de leur stage.
- Une communauté de professionnels engagés, issus de plus de mille entreprises, regroupant tous les secteurs professionnels, et en France entière.
- Des ressources d'accompagnement pour les entreprises, afin de proposer la semaine de stage idéale.

Les chiffres de ViensVoiMontaf :

- 2711 stages de rêve réalisés
- 2502 élèves accompagnés en atelier dans les collèges REP et REP+, partout en France
- 82 collèges partenaires
- 1350 entreprises partenaires

L'impact de ViensVoiMontaf :

- 100% des élèves sont satisfaits de leur stage avec ViensVoiMontaf.
- 69% ont découvert un métier qui leur plaît vraiment.
- 1 élève sur deux veut rester en contact avec son tuteur après son stage.

- 82% déclarent que le stage leur a permis d'avoir plus confiance en eux et en leur avenir.
- 79% déclarent que leur stage les a aidés à avoir une meilleure idée des études qu'ils veulent faire.
- 79% déclarent qu'après leur stage, leur ambition scolaire et professionnelle a augmenté !

Que financera votre taxe d'apprentissage ?

80€ : pour l'association, c'est le coût nécessaire pour organiser une semaine de stage de rêve à un collégien de l'éducation prioritaire

250€ : c'est ce que coûte un programme de coaching sur les codes du monde professionnel, en direction d'une classe de 3^e (5 heures d'accompagnement)

2000€ : A ce prix, vous parrainez un collègue ! Le programme de coaching est appliqué à l'ensemble des élèves de 3^e de ce collège, et un stage de rêve est proposé à chacun d'entre eux.

ViensVoirMonTaf est habilité à collecter la taxe d'apprentissage :

La ministre du travail et le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse ont pris un arrêté fixant la liste nationale des organismes habilités à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039773003&categorieLien=id>

ViensVoirMonTaf a obtenu cet agrément, au vu de ses actions de formation des collégiens au monde professionnel sur tout le territoire national.

En 2020, les démarches sont simplifiées :



Vous avez jusqu'au 31 mai 2020 pour nous reverser directement ce don, par chèque ou par virement, et nous vous adressons en retour un bordereau de reçu ! Le montant du don correspond à 30% de 13% de 0,68% de la masse salariale brute.

A votre calculatrice !

Encore une question ? N'hésitez pas à contacter :

David Marchand, directeur de l'association, david@viensvoirmontaf.fr 06 64 82 36 51

MERCI !